

Les emballeurs de porc dans le Wiltshire ont payé, dans le courant de septembre de cette année, dit-on, 9½ cents par livre, poids vif, pour des pores ne pesant pas plus de 150 livres et n'ayant pas plus de 2½ pouces de gros sur le dos.

Pour acquérir une bonne partie de ce commerce, il faut que les cochons et les produits qui en dérivent, au Canada, soient spécialement élevés et préparés pour satisfaire le goût des consommateurs anglais. Ceux-ci préfèrent franchement le bacon maigre, mince et moyennement fait. Avec les facilités apportées par les glaciers, il y a de grandes probabilités en faveur du développement d'un grand et profitable commerce de porc refroidi avec la Grande Bretagne.

Quoique les nouveaux projets n'embrassent pas d'une façon particulière l'exportation de la viande de porc, je pense cependant que la production de cette viande peut beaucoup aider les cultivateurs qui font une spécialité du lait.

La prospérité des cultivateurs canadiens dépend en grande partie du succès et du profit avec lequel ils élèvent, nourrissent et mettent sur le marché les animaux et leurs produits.

L'industrie du bétail, dans cette contrée, découle naturellement des systèmes et méthodes de culture actuellement en usage. Pour maintenir la fertilité de la terre, pour assurer la croissance et la rotation d'une grande variété de plantes, aussi bien que pour garantir un bon revenu aux capitaux mis dans les fermes et un bon salaire aux bras qui y sont employés, il est nécessaire que les cultivateurs canadiens élèvent et nourrissent un plus grand nombre de bêtes à cornes, de pores, de brebis et de poules. Par la culture du blé d'Inde et d'autres fourrages, les cultivateurs sont maintenant capables de nourrir deux ou trois fois plus de têtes de bétail sur leurs terres qu'il y a quelques années.

Pour assurer la constance des profits de la terre et par suite la prospérité de tout le pays, il faut que tous les produits périssables des fermes canadiennes puissent avoir sur les marchés anglais une place aussi bonne que celle qu'y possèdent actuellement le fromage et le beurre de beurrerie canadiens. Une action judicieuse et énergique du gouvernement peut faire autant en faveur de la viande de bœuf, de mouton, de porc et pour les volailles que ce qui a été fait précédemment en faveur du fromage et du beurre.

Il est excessivement urgent et désirable qu'il soit fait quelque chose d'analogue. L'exportation du bétail vivant, de Québec et d'Ontario, a diminué si vite que, n'eût été l'expansion rapide du commerce des produits laitiers, due à l'adoption, par le Gouvernement, du système de glaciers que l'on connaît, système qui permet aux cultivateurs de tenir encore avec profit des bêtes à cornes sur les terres, le peuple se serait trouvé dans une condition plus mauvaise que tout ce que l'on peut imaginer. On dit que sur les 96,564 têtes de bétail exportées en 1895, plus de 40,000 sont venues du Manitoba et du Nord-Ouest. Les envois d'animaux, de Québec et d'Ontario, ont été enrayés, cela ne fait plus de doute, par les mesures prohibitives adoptées par les chambres d'Agriculture Anglaises qui exigent que les animaux soient tués à leur port de débarquement. Cette mesure ne laisse aucune alternative et a été adoptée pour casser les prix sans merci pour les exportateurs ni, par contre coup, pour les cultivateurs canadiens.